Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2011)

Heft: 5

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LOI SUR LE CO_2

Audition concernant l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO_2 des voitures de tourisme

A partir de 2015, les voitures de tourisme nouvellement immatriculées en Suisse ne devront pas émettre plus de 130 grammes de CO_2 par kilomètre en moyenne. Décidée par le Conseil national et le Conseil des Etats en mars 2011, cette mesure a été inscrite dans une révision de la loi sur le CO_2. Le 8 août dernier, le DETEC a lancé la procédure d'audition concernant l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO_2 des voitures de tourisme, qui comprend les dispositions d'exécution de la nouvelle législation. L'audition prendra fin le 30 septembre 2011. L'entrée en vigueur de l'ordonnance est prévue pour le 1er mai 2012.

Pour en savoir plus:
www.bfe.admin.ch

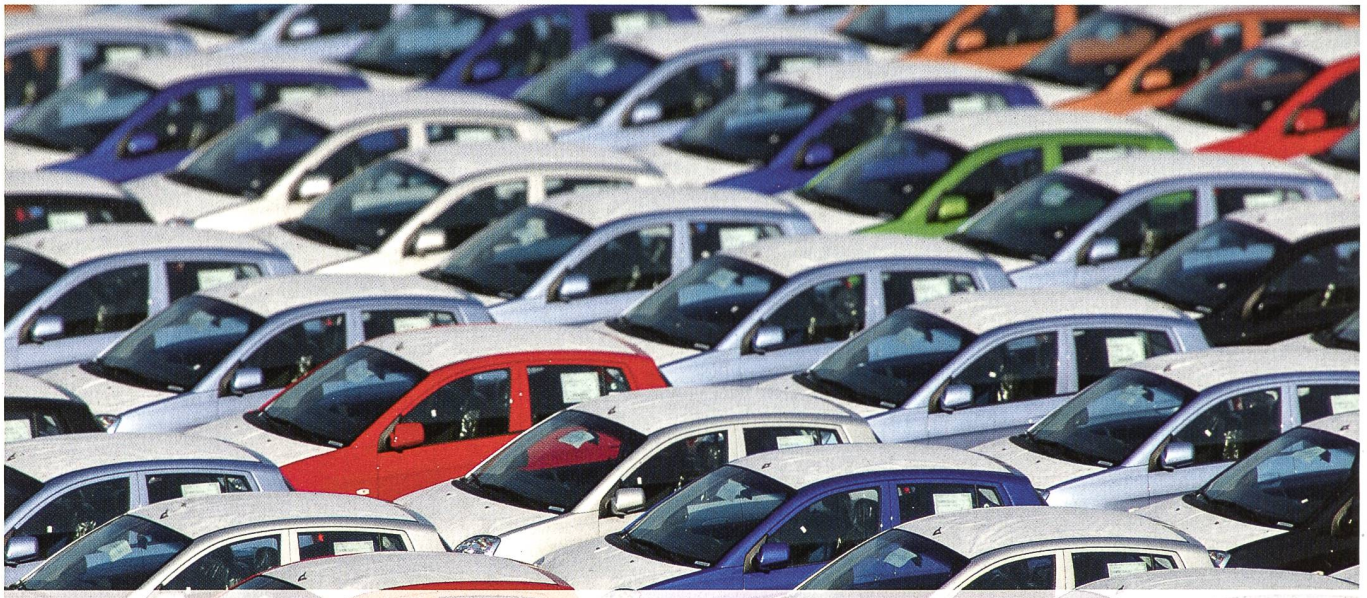

La loi sur le CO_2 révisée établit qu'à partir de 2015, l'ensemble des véhicules nouvellement mis en circulation doivent atteindre en moyenne la valeur cible maximale de 130 g de CO_2/km.

APPROBATION DES PLANS

La Confédération autorise la ligne de la vallée de Conches en Valais

Après clôture de l'enquête publique, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a approuvé début juillet 2011 les plans pour la ligne de 380/220/132/65-kV (kilovolt) d'Alpiq EnerTrans AG et des CFF pour le tronçon Bitsch/Massaboden – Filet – Mörel – Ulrichen. Ce projet commun englobe aussi la ligne de 132 kV Massaboden – Airolo des CFF (ligne du Nufenen). Le Conseil fédéral a inscrit ces deux liaisons au plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) en 2009, comme éléments du réseau stratégique de transport d'électricité à l'échelon national à réaliser d'ici à 2015.

La Confédération approuve les sous-stations d'Axpo et des CFF dans la vallée du Rhin saint-galloise

A la mi-juin 2011, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a approuvé les plans de la sous-station de 220 kV (kilovolt) d'Axpo SA, de la sous-station de 132 kV des CFF et des lignes d'amenée de 132 kV vers la sous-station des CFF située sur la commune de Rüthi dans la vallée du Rhin saint-galloise. La sous-station 220 kV d'Axpo apporte une amélioration significative de la topologie du réseau en Suisse orientale et s'inscrit dans le réseau stratégique national établi en 2009 par la Confédération dans le plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE). Quant à la sous-station 132 kV des CFF, qui fait également partie du réseau stratégique national de l'alimentation électrique des chemins de fer, elle constitue une pièce maîtresse du développement du réseau électrique ferroviaire prévu en Suisse orientale.

Pour en savoir plus:
www.bfe.admin.ch

RAPPORT ANNUEL DE LA QAED

68 000 personnes formées à la conduite économique

Selon ses propres données, la Quality Alliance Eco-Drive (QAED), qui regroupe des associations de transports, des instituts de formation, des services fédéraux et des organisations privées, affiche une année 2010 couronnée de succès. Les partenaires de la QAED ont formé quelque 68 000 personnes à la conduite économique, évitant ainsi l'émission de 76 000 tonnes de CO_2.

Pour en savoir plus:
www.ecodrive.ch → Actualité

STATISTIQUE ANNUELLE

Nouveau record de consommation d'énergie

La consommation globale d'énergie en Suisse a atteint une valeur record de 911 550 terajoules en 2010, soit une augmentation de 4,4% par rapport à l'année précédente. Ce résultat est notamment dû à trois facteurs: des températures nettement plus froides, une conjoncture économique favorable et une croissance démographique persistante. La consommation 2010 pulvérise ainsi le record de 2008 (895 250 TJ).

Pour en savoir plus:
www.bfe.admin.ch/statistiques

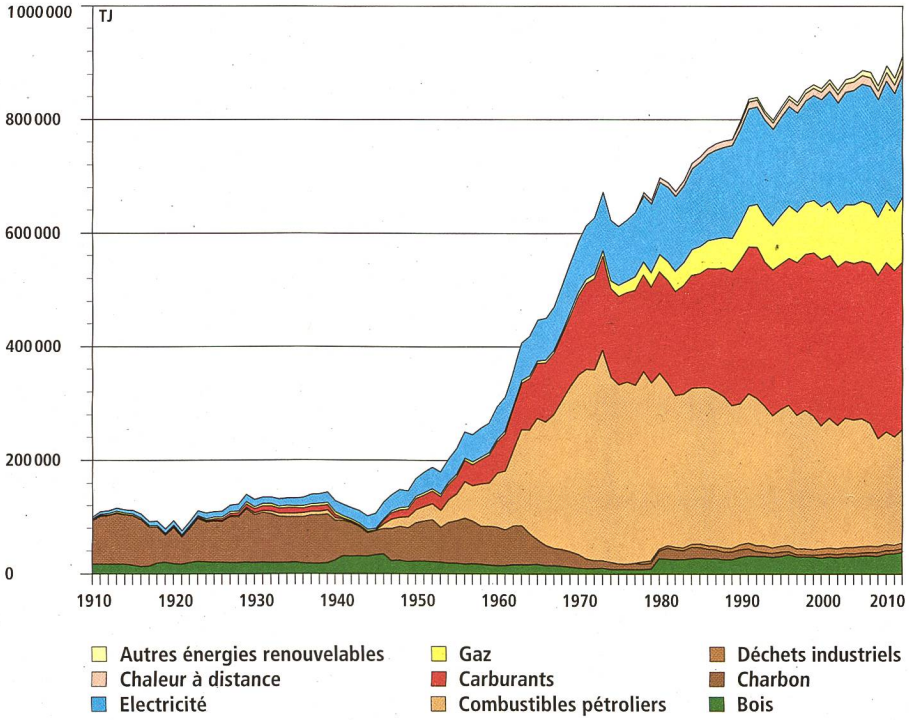

Plus de la moitié des recours des organisations environnementales admis en 2010

Les organisations environnementales suisses habilitées à recourir ont déclaré à l'OFEV 63 recours traités en 2010. La proportion des recours admis totalement ou partiellement, qui atteint 59%, est comparable à celle des années précédentes. Dans le domaine des énergies renouvelables, les organisations environnementales ont fait recours contre six projets. Dans cinq cas, le recours a été admis, et dans un cas il l'a été partiellement.

Pour en savoir plus:
www.bafu.admin.ch→Documentation→Communiqués aux médias

DÉPÔTS EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES

La CSN recommande des mesures supplémentaires

La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) estime que des études sismiques 2D supplémentaires, suivies d'un bilan de la situation, sont nécessaires au cours de l'étape 2 de la recherche de sites pour dépôts en couches géologiques profondes. La CSN recommande par ailleurs une spécification plus détaillée de la méthodologie employée lors de la comparaison qualitative des sites potentiels. Elle soutient également une vérification de la mise en œuvre technique des concepts de stockage ainsi que l'étude de variantes d'accès aux dépôts dépourvues de rampes. La CSN se rallie pour le reste aux conclusions de l'IFSN publiées en mars 2011.

Pour en savoir plus:
www.bfe.admin.ch/csn

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:
par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:
Office fédéral de l'énergie OFEN
Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10